



Plan de transport actif

CHANGEMENTS

apportés aux chemins

Shediac et Salisbury



MONCTON



se déplacer

POURQUOI LE TRANSPORT ACTIF EST-IL SI IMPORTANT?

Moncton accorde une grande importance à la vie active. Ainsi, la Ville de Moncton a élaboré un Plan de transport actif qui oriente la collectivité vers un **mode de vie plus sain**. Le Plan de transport actif s'applique à l'ensemble de la ville et prévoit des parcours essentiels, afin que les gens puissent se servir des voies de transport actif pour se rendre au travail ou à l'école, ou simplement pour pratiquer des activités de loisir saines.



L'objectif est de faire de Moncton une ville accueillante pour les cyclistes et les piétons en **augmentant le nombre de personnes qui marchent ou font du vélo** pour le plaisir, pour faire de l'exercice ou pour leurs déplacements quotidiens. La Ville estime que si nous offrons les infrastructures nécessaires, les gens en profiteront. Si nous créons un réseau agréable et invitant de divers modes de transport, les gens choisiront d'être actifs et en santé, réduisant ainsi leur empreinte carbonique.

4 VOLETS DU PLAN DE TRANSPORT ACTIF

routes partagées

voies réservées aux vélo

sentiers polyvalents

transport en commun

2 types
surface meuble
(naturelle ou de résidus)
surface dure
(asphaltée)





Dans la dernière année, avec les conseils du comité sur le transport actif, la Ville a mis en œuvre son Plan de transport actif. Dans le cadre de la mise en œuvre globale de ce plan, les **chemins Shediac et Salisbury** passeront de leurs quatre voies actuelles à **trois voies avec voie centrale de virages à gauche et voies réservées aux cyclistes de chaque côté**.

Les chemins Shediac et Salisbury se retrouvent dans la catégorie de *voie cyclable réservée*, car la circulation quotidienne y est inférieure à 20 000 véhicules. Ces voies cyclables réservées seront indiquées par la signalisation appropriée, des lignes blanches continues et le symbole de voie cyclable réservée. Ces routes n'ont aucun stationnement sur rue.

L'Association des transports du Canada recommande l'utilisation de routes à quatre voies quand la circulation dépasse 20 000 véhicules par jour. Les données actuelles indiquent une circulation de 8 000 à 12 000 véhicules par jour sur le chemin Shediac et de 4 000 à 9 000 véhicules sur le chemin Salisbury.

Cette nouvelle configuration fera passer les routes de quatre voies avec trottoirs de chaque côté, à deux voies avec voie centrale de virage à gauche et deux voies cyclables réservées de chaque côté. Ces routes deviendront ainsi **plus sécuritaires pour les piétons**, puisque les voies cyclables créeront des « zones de protection » entre les trottoirs et les voies pour véhicules.



CHEMINS

Shediac et Salisbury

Ce que vous devez savoir

VOIES CYCLABLES RÉSERVÉES

Une voie cyclable réservée est une voie de 1,5 m de largeur, indiquée par des signaux routiers, séparée par une ligne blanche et distinguée par un grand losange et un vélo peints au sol.



Seuls les déplacements à bicyclettes sont permis dans les voies cyclables. Les piétons, les patins à roues alignées, les planches à roulettes et les poussettes ne sont pas admis sur les voies cyclables réservées.



AVANTAGES DES VOIES CYCLABLES RÉSERVÉES

- La plupart des gens se sentiront davantage **en sécurité** pour faire du vélo dans les rues de la ville.
- Les automobilistes sont plus à l'aise en sachant où les cyclistes doivent se déplacer sur la route.
- Il s'agit d'endroits plus sûrs pour les cyclistes et offrant une meilleure protection aux piétons.
- Les changements aux chemins Shediac et Salisbury en feront des rues primaires en zone résidentielle, partagées par tous les usagers (piétons, cyclistes et automobilistes).
- Le ralentissement de la circulation automobile, l'ajout de voies cyclables et la création de zones de protection pour les piétons **inciteront plus de piétons et de cyclistes** à se servir des routes.



VOIE CENTRALE DE VIRAGE À GAUCHE

- Une voie centrale de virage à gauche est plus sûre que la route actuelle à quatre voies. En fait, selon l'Association des transports du Canada, cette route à trois voies **réduira les collisions de 25 %**.
- Sur une route à quatre voies, les voitures s'arrêtent brusquement dans la voie intérieure pour effectuer un virage à gauche, ce qui augmente la possibilité de collision à l'arrière; de plus, elles doivent traverser deux voies de circulation pour réaliser leur virage. Avec une voie réservée aux virages à gauche au centre, les **voitures peuvent entrer plus lentement dans la voie centrale** et y attendre en toute sécurité le moment où la circulation leur permet de faire leur virage à gauche.
- Les voies centrales de virage à gauche sont fréquentes dans plusieurs villes du Canada, dont Saint John, Rothesay, Halifax, Toronto et Vancouver.



Pour en savoir plus au sujet du Plan de transport actif de la Ville de Moncton et des voies cyclables réservées, consultez le site :



moncton.ca

Ville de Moncton

COMITÉ SUR LE TRANSPORT ACTIF

Parcs et Loisirs 383-6223

Ingénierie et Services environnementaux 853-3525

info@moncton.ca

